

TRANCHES DE VIE AU SERVICE DE PUBLICITÉ FONCIÈRE DE LA HAUTE-GARONNE UN SERVICE DE LA DGFIP MALTRAITÉ COMME TANT D'AUTRES

Toulouse, le 28/09/2023

La CGT Finances publiques 31 vous fait un compte-rendu de la réunion organisée par chef de service SPF et le service RH qui s'est tenue ce 21 septembre au SPF de Toulouse. La parole des collègues est criante de vérité sur les inquiétudes des agents et sur l'absence de moyens et de réponses claires de la direction.

Suite aux mobilisations des collègues du SPF depuis plusieurs mois, la direction, forcée par les revendications des personnels, a tenu une réunion le 21 septembre 2023. Pour de nombreux collègues, cette réunion n'était pas enrichissante, elle a été faite suite aux questionnements des OS et du personnel. Elle n'a servi qu'au constat suivant : malgré la restructuration du service qui a débuté en 2021/2022, les agents du SPF ne bénéficient pas de priorités pour la mutation.

En novembre ou décembre, M. Perrin et le chef de service vont établir une liste qui désignera les collègues qui rentrent dans le périmètre de la restructuration par catégorie (B et C) pour l'année 2024 sachant qu'il faudra attendre quelques mois pour la liste des « nominés » savoir quel-l-e-s collègues partent à la retraite et celles et ceux qui auront réussi les concours.¹

Jusqu'à présent, la direction semble dire qu'ils ont pu faire en sorte que les suppressions de postes correspondent aux départs à la retraite en termes de catégorie.

*Au final les collègues qui devront partir seront **prioritaires pour tous les SAPF** services d'appui à la publicité foncière de France et pour les départements limitrophes. Ils pourront également bénéficier de la **prime** pour apprendre un nouveau s'ils suivent un certain nombre d'heures de **formation**.*

La direction se vante de repeupler les campagnes en créant ces services !!! Les personnels sont écœurés et de moins en moins motivés.

Vu le contexte actuel où le bureau est à jour (statistiques au top mais qualité moins grande du travail), l'incompréhension est totale face à la création des SAPF et la destruction des SPF !

Des questions restent en suspens :

Pour l'instant, les cadres A, les collègues de la comptabilité et ceux des demandes de renseignements ne font pas partie du « périmètre ». Si un ou une collègue demande une mutation en 2024 et qu'il ou elle ne fait pas partie de la liste du périmètre, il ou elle n'aura pas de priorité pour une mutation. Chaque année, il y aura une liste pour savoir qui fera partie du périmètre des prioritaires. C'est plutôt angoissant.

La DRFiP 31, dans sa grande bienveillance, propose (dans la perspective des mutations « obligatoires » engendrées par la restructuration) des immersions dans les autres services entre deux et dix jours. De même, si les agents désirent monter leur petite entreprise, la DG est prête à aider financièrement (un exemple a été donné d'une collègue qui a monté une entreprise de massage) !!!

Cette année, trois nouveaux collègues sont arrivés au SPF. Ils ont été avertis de la restructuration à leur arrivée. Difficile de s'investir dans une telle perspective...

Ce qui se passe au SPF de la Haute-Garonne est un exemple parmi tant d'autres de la réalité des services à la DGFIP. Aucun service n'est épargné par les restructurations, réorganisations et les suppressions d'emplois et de missions.

**ORGANISONS-NOUS ET RÉAGISSONS COLLECTIVEMENT ! TOUS ET
TOUTES MOBILISÉ·E·S DANS L'ACTION ET LES LUTTES POUR
PRÉSERVER NOS EMPLOIS ET NOS MISSIONS DE SERVICE PUBLIC !**

¹ Comme la liste est établie en mai, il paraît difficile de faire une mutation au niveau national tant que l'on ne sait pas si notre poste est touché.